

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 novembre 2007, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, au 60 rue St-Patrick, Shannon (Québec).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux citoyens présents.

7649- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 19 novembre 2007 en ajoutant les points suivants:

- Acceptation et autorisation de paiement des quotes-parts de la MRC et de la Sûreté du Québec;
- Acceptation et autorisation de paiement des quote-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles;
- Acceptation et autorisation de paiement des quote-parts de la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier;
- Acceptation et autorisation de paiement des quote-parts de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Acceptation et autorisation de paiement des quote-parts de l'entente intermunicipale avec Ville de Ste-Catherine pour les incendies, premiers répondants et bibliothèque;

- Nouveaux membres du Comité consultatif d'urbanisme.

7650 - Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 15 octobre 2007

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 15 octobre 2007, après avoir apporté une correction au point 7645 qui aurait dû indiquer le **31 août** au lieu du 31 juillet.

7651 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2007;
- Réconciliation bancaire au 31 octobre 2007;
- Rapports budgétaires pour le mois d'octobre 2007;

7652 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2007-295 à 2007-2316 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

7653 - Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault dépose son rapport pour le mois d'octobre 2007. Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'octobre 2007.

7654 – Rapport sur les vidanges de fosses septiques

Monsieur Denis Bourgault fait un rapport sur les vidanges de fosses septiques. Une soixantaine de personnes n'ont pas encore transmis la preuve que la vidange de leur fosse septique a été faite. Tout le monde a reçu la lettre enregistrée, quelques citoyens nous ont téléphoné pour nous indiquer qu'ils nous transmettent la preuve par la poste mais à ce jour, il en reste encore une soixantaine.

Il est suggéré que Madame Viviers téléphone à tous ceux qui ne l'ont pas encore transmis afin de leur renouveler la mémoire avant de leur imposer une amende de 500\$ le 1^{er} décembre prochain, tel que convenu.

7655- Déclaration des intérêts pécuniaires

Madame Viviers a remis à chacun des membres du conseil le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires qu'il est obligatoire de remplir avant le 31 décembre de chaque année tel que demandé par la Loi. Elle demande à chacun de bien vouloir le compléter et le lui remettre avant le 31 décembre 2007.

7656 –Avis de motion, imposition de la taxe foncière

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Jacques Tessier, qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2008, fixer le taux de la taxe foncière, fixer également la date de l'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du paiement du 2^{ème} versement sur lesdits comptes de taxes.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7657 – Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Monsieur Jacques Tessier qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour imposer au cours de l'année 2008 une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7658 - Avis de motion, règlement concernant les systèmes d'alarmes

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Monsieur Jocelyn Boivin qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement portant le numéro 07-194 sera présenté concernant les alarmes et les systèmes d'alarme.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7659 – Adoption du Règlement 07-195 en matière de contrôle et de suivi budgétaires

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 07-195 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 07-195 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Croteau, appuyé par Monsieur Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 07-195, tel que rédigé.

7660 – Étude des prévisions budgétaires pour 2008

Ce point est remis pour adoption lors de la prochaine réunion.

7661 - Rapport de la directrice générale

Madame Viviers mentionne qu'il n'y a rien de spécial ce mois-ci. Elle travaille à la préparation du budget et aux modifications des règlements de zonage, lotissement, construction et plan d'urbanisme.

7662 – Acceptation et autorisation de paiement des quotes-parts de la MRC et de la Sûreté du Québec

Ce point est reporté à la prochaine réunion puisque le budget de la MRC n'a pas encore été approuvé.

7663 - Acceptation et autorisation de paiement des quote-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Prend acte de l'état comparatif des quotes-parts des municipalités participantes à l'administration de la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf;
- Autorise le paiement de la quote-part de la municipalité pour l'année 2008 laquelle s'élève à 15 791,62 \$.

7664 – Acceptation et autorisation de paiement des quotes-parts de la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier

Ce point est reporté à la prochaine réunion puisque Madame Viviers doit vérifier le bien fondé de l'augmentation des coûts.

7665– Acceptation et autorisation de paiement des quotes-parts de la Communauté Métropolitaine de Québec

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Prend acte de l'état comparatif des quotes-parts des municipalités participantes à l'administration de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Autorise le paiement de la quote-part de la municipalité pour l'année 2008 laquelle s'élève à 9 041 \$.

7666 – Acceptation et autorisation de paiement des quotes-parts des ententes intermunicipales avec Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Ce point est reporté à la prochaine réunion puisque le budget de Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier n'a pas encore été adopté.

7667 – Nouveaux membres au sein du Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE certains membres du Comité consultatif d'urbanisme ont démissionné pour des raisons personnelles;

CONSIDÉRANT QU'IL est important que des citoyens siègent sur le Comité consultatif d'urbanisme afin d'apporter un éclairage extérieur sur les décisions réglementant notre territoire;

CONSIDÉRANT le désir manifesté par certains citoyens de faire partie dudit Comité bénévolement;

Il est proposé par Monsieur Jacques Coulombe, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil nomme Messieurs Jacques Angers, André Boily et Luc Lemieux comme nouveaux membres du Comité consultatif d'urbanisme.

7668 – Période de questions

Un citoyen mentionne que certains règlements ne semblent pas être respectés par l'inspecteur municipal de même que par les membres du conseil puisqu'il semble qu'il est obligatoire de faire déposer un certificat de localisation pour la construction d'un bâtiment secondaire sur une propriété comme un garage, un cabanon, etc.

Monsieur Michel Croteau qu'il n'y a pas d'obligation de le faire puisque nous le demandons pour le bâtiment principal et que cette obligation entraînerait des coûts inutiles. Il mentionne cependant qu'il vérifiera avec notre inspecteur s'il a raison.

7669 - Levée de la séance

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h15.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire